

Le 28 août 2020

Service communication de la Communauté de communes du Clermontais
Pour information et diffusion

COMMUNIQUE n°06/2020



@aurelien-fillette

Les activités aquatiques reprendront à partir du lundi 14 septembre !

Vous avez besoin de tonifier votre corps, de vous perfectionner ou simplement envie de vous détendre, sélectionnez l'activité aquatique qui vous convient et inscrivez-vous à l'accueil du Centre Aquatique du Clermontais !

La structure propose pour cette rentrée 7 activités (Aquadouce, Aquagym, Aquatonic, Aquabike, Aquafamily, Jardin aquatique, Initiation aquatique) pour entretenir votre capital santé, tonifier ou affiner votre silhouette, améliorer votre condition physique et votre endurance, appréhender le milieu aquatique sans stress, apprendre à nager dans un cadre chaleureux et réconfortant, partager un moment privilégié parents/enfants, conforter vos acquis et aborder la natation de manière ludique.

Les cours sont dispensés par les éducateurs sportifs du Centre aquatique et sont adaptés à tous les publics, enfants, jeunes, adultes ou seniors.

Les inscriptions aux activités aquatiques du 1^{er} trimestre 2020/2021 auront lieu à partir du 31 août 2020, aux jours et heures de l'activité choisie, auprès du personnel d'accueil du Centre aquatique du Clermontais, dans la limite des places disponibles. A noter que les cours du 1^{er} trimestre seront dispensés du 14 septembre au 12 décembre 2020, sous réserve des conditions sanitaires.

Conditions d'inscription

Il vous suffit de vous rendre au Centre aquatique du Clermontais aux jours et heures de l'activité choisie, muni de votre masque et des documents suivants :

Pour les adultes (+ de 16 ans) :

- Formulaire de demande d'inscription dûment rempli et signé
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois (uniquement pour les résidents de la Communauté de communes du Clermontais)
- Certificat médical de moins de 3 ans couvrant la période d'inscription
- Photocopie de votre pièce d'identité en cours de validité (pièce identité, passeport)

Pour les enfants :

- Formulaire de demande d'inscription dûment rempli et signé par les parents
- Certificat médical de moins de 3 ans, au nom de l'enfant et valable pour toute la période d'inscription
- Attestation d'assurance responsabilité civile couvrant la période d'inscription
- Photocopie de justificatif de domicile du représentant légal de moins de 3 mois (uniquement pour les résidents de la Communauté de communes du Clermontais)
- Photocopie du livret de famille (pages des parents et de l'enfant inscrit)

Le dossier d'inscription est à retirer au Centre aquatique ou à télécharger sur le site de la Communauté de communes : www.cc-clermontais.fr/centre-aquatique/les-activites

Information Covid-19 : L'ouverture des bassins est exclusivement dédiée aux personnes pratiquant une activité aquatique, dans le respect des consignes sanitaires en vigueur.



Le port du masque est obligatoire dans les parties communes, avant l'accès aux douches.

Vidange annuelle

Avant la reprise des activités aquatiques prévue le lundi 14 septembre 2020, la période du lundi 31 août au dimanche 6 septembre sera consacrée à la vidange des bassins, à l'entretien de la machinerie et au nettoyage curatif de l'ensemble du site, vestiaires, bureaux, sanitaires... Une procédure qui répond à une obligation légale.

Pour plus d'informations, Centre aquatique du Clermontais : 04 99 91 49 39

Toute l'actualité de la Communauté de communes du Clermontais
www.cc-clermontais.fr ou Facebook/CommunauteCommunesClermontais

Contact presse : Mounia Bouaguid Service communication de la Communauté de communes du Clermontais - m.bouaguid@cc-clermontais.fr - 04 67 88 95 52